



Calendrier et Modalités inscription en classe de 6^{ème} pour les élèves issus d'une école publique du secteur

→ Du 12 au 16 avril 2021 :

Envoi des dossiers d'inscription dans les écoles

→ A partir du 8 juin 2021 :

Le collège vous adresse une notification d'affectation.

→ Le 17 juin 2021 de 9h à 16h30 :

Dépôt des dossiers par les familles et inscriptions

Modalités d'inscription : Autres situations

Votre enfant est actuellement scolarisé dans une école privée

Au printemps de l'année de CM2, vous ferez connaître votre intention au directeur de l'école primaire privée actuelle. Il vous transmettra la « Fiche de liaison pour l'entrée en 6ème » que vous complétez et lui remettrez. Ces imprimés seront transmis pour saisie à la circonscription dont dépend l'école privée actuelle.

Votre enfant est actuellement scolarisé dans une école publique hors Loire-Atlantique

Vous indiquerez le collège souhaité ainsi que les motifs de votre demande dans l'école actuelle de votre enfant. Vous adresserez les deux volets de la fiche de liaison remplis, signés et accompagnés des pièces justificatives éventuelles à la DSDEN 44 (Division des élèves). affectation6-44@ac-nantes.fr

Vous souhaitez que votre enfant soit inscrit dans un autre collège public que son collège de secteur

Demande de dérogation auprès de la Direction Académique de votre département

Informations pour connaître son collège public de secteur :

Site internet de la Direction Académique: <http://www.ia44.ac-nantes.fr/>
Rubrique «Scolarité et Vie de l'élève», «Inscription dans un établissement scolaire», «Collège», «Connaître son collège de rattachement